Objectif 1: Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Cible 1.4: D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance

Indicateur 1.4.1: Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base

Informations institutionnelles

Organisation(s):

61]Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

Indicateurs connexes à partir de février 2020

Accès à	Indicateurs connexes des ODD
Des services d'eau potable gérés en toute sécurité	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité
432]Des services d'assainissement gérés en toute sécurité	505]6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon
Collecte des déchets	11.6.1 Proportion de déchets urbains solides régulièrement collectés et éliminés de façon adéquate sur le total des déchets urbains solides générés, par ville
Mobilité et transport	1007]9.1.1 Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année . 1112]11.2.1 Proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics, par âge, sexe et situation au regard du handicap [1236

Page: 1 of 2

Énergie moderne	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité
	7.1.2 Proportion de la population utilisant principalement des carburants et technologies propres
ICT	5.b.1 Proportion de la population possédant un téléphone portable, par sexe 9.c.1 Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile, par type de technologie
Éducation	1859]4.1.1 Proportion d'enfants et de jeunes(a) en cours élémentaire;(b) en fin de cycle primaire;(c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture et ii) mathématiques, par sexe